



Dossier de régularisation refusé

Par **Anouar264**, le **18/04/2016** à **16:45**

Bonjour,

Je m'adresse à vous pour une question de droit .je m'explique .

Je vie en France depuis 2003 en situation régulière avec un titre de séjour salarié , jusqu'en 2012 ou j'ai reçus une OQTF et j'ai été placé en rétention puis libéré au bout de 5 jours sauf que la préfecture avais retenu mon passeport .

Depuis j'ai changé de région refais mon passeport . Et aussi je me suis marié et j'ai eu un enfant .avec ma femme française . Notre mariage date de 10mois .

Désolé pas très de detail mai ma question arrive !!!

Avec ma femme on ses présente une première foie à la préfecture Ya 4 mois pour régularisé mai on m'a dit faut prouver que ça fait 6 mois que vous êtes en vie commune (sauf que un sans papiers ne reçois pas trop de courrier) . Avec du mal on est arriver à le faire et avoir tous les documents .

Vendredi on se représente à la préfecture la personne prend mon dossier Regard . Et me demand le livré de famille je lui donne et va dans un bureaux Revien et me dit ils me faut un certificat de nationalité française pour le bébé né en France par maman française . Le soucie c'est que je suis allé pour demandé une régularisation en tant que conjoint de français pas pour autre chose quand je les dit à la dame elle m'a dit (ca c'est moi qui décide alors allez me cherche ca)

La question et toute simple elle a le droit de faire ca ?

Merci contactémoi pour plus de détaillé si vous pouvez m'aider SVP merci d'avance et merci au fourm pour cette possibilité

Par **AUGUSTO**, le **04/06/2016** à **15:33**

Revenir à la préfecture si vous tombez sur une autre personne son avis sera peut être différent.